

FIFA : écart entre politique et réalité

La Coupe du Monde féminine de Football 2015 s'est terminée par la victoire des USA qui ont remporté leur troisième titre, au terme d'une belle finale contre le Japon (5-2). La qualité de jeu fut bien souvent au rendez-vous de cette édition jouée au Canada. Le remplissage des stades a été inégal avec quelques belles affluences pour certains matchs. Les audiences des supports digitaux et de la télévision ont été en grande augmentation. A titre d'exemple, le dernier match (quart de finale) de l'Équipe de France contre l'Allemagne a permis à la chaîne W9 de pulvériser son propre record d'audience avec 4,124 millions de téléspectateurs (-trices). Pendant ce temps, en Allemagne, 7,89 millions de personnes suivaient le match. La partie sportive est close. La prochaine Coupe du Monde Féminine se déroulera en France en 2019. Il nous paraît nécessaire de revenir sur des points de gestion montrant le chemin qu'il reste à faire à la FIFA pour une équité parfaite hommes / femmes, notamment dans l'organisation des épreuves. En effet, des différences notables ont été relevées, en amont de la septième Coupe du Monde Féminine par la FIFA.

La « surface brûlante »

Le pays désigné en mars 2011 : le Canada. Ce grand pays contraint aux conditions de froid extrême a des stades avec des terrains synthétiques, préjudiciables à la santé des acteurs ou actrices par rapport aux terrains en pelouse. A l'époque, quasiment personne n'a relevé cette discrimination faite aux joueuses de football. Aucune compétition masculine, et encore moins la Coupe du Monde, n'aurait été organisée sur des terrains de cette texture. Jamais.

En octobre 2014, un mouvement des joueuses internationales telles que Abby Wambach, (USA), Camille Abily (France), Kosovare Asslani (Suède), Nadine Angerer (Allemagne) ou encore Mélissa Barbieri (Australie), ont soulevé à juste titre ce manque d'équité. Leurs remarques étaient fondées sur le fait que la répétition des matches était traumatisante pour les articulations, sans compter les brûlures sur les jambes qui laissent des marques à vie. C'était donc une question de santé et d'intégrité physique. Plus de 70 joueuses représentant une quinzaine de nations ont lancé un manifeste en ligne « FIFA : the world cup should be played on natural grass » qui a recueilli plus de 24.000 signatures pour l'obtention du remplacement de cette surface synthétique par un gazon naturel. Une plainte a aussi été déposée devant les tribunaux américains et canadiens. La FIFA a refusé de changer les terrains. A savoir : techniquement il est tout à fait possible de remplacer une pelouse artificielle par un terrain en herbe.

La question reste posée : pourquoi la FIFA n'a-t-elle pas été équitable dans l'organisation de cette épreuve en refusant la transformation des stades ? Pour une question financière ? Raisonnablement, nous pensons que cette question de budget n'a même pas effleuré les organisateurs. La FIFA est restée sur sa position initiale sans apporter les changements possibles quand bien même auraient-ils été coûteux. Quel a été le rôle des fédérations des pays qualifiés pour la compétition ? Ils sont restés muets dans la parole publique, sourds vis-à-vis des joueuses ayant eu le courage de tenter une démarche, et aveugles face à ces différences fondamentales de l'équité sportive.

La FIFA ré-invente les tests de féminité

Les tests de féminité, lors de compétitions sportives, doivent déterminer si les sportives ne seraient

pas des hermaphrodites ou des femmes androgynes. Le vrai problème est que seules les femmes (jamais les hommes) ont toujours été stigmatisées par les tests de genre sexuel. Du côté de l'Olympisme, ces pratiques ont disparu depuis presque vingt ans ! En effet, les derniers tests de féminité ont été pratiqués jusqu'aux JO de 1996 (Atlanta). Le Comité International Olympique les a supprimés depuis 1999 lors de la Conférence mondiale sur les femmes et la santé.

La FIFA serait bien inspirée de suivre l'exemple du C.I.O et de supprimer cette disposition envers ses athlètes. Les associations et les fédérations des pays participant à l'épreuve ont été silencieuses sur cette pratique discriminante envers les joueuses de football. Elles n'ont pas joué leur rôle de moteur quant à l'égalité de pratique au regard des hommes et des femmes. Pourtant, jamais dans le sport n'ont été pratiqués des tests de masculinité.

Le tirage au sort de la « désinvolture »

La 7ème Coupe du Monde Féminine a connu une controverse tout à fait logique, via le mode de tirage au sort des rencontres (pour rappel, vingt-quatre pays participaient à l'épreuve). Tout d'abord, pour « des raisons géographiques », la Suède mieux classée que le Brésil (classement mondial édité par la FIFA elle-même) n'est pas répertoriée dans les « têtes de série ». Sont appelées ainsi les meilleures équipes sportivement. Juste avant le tirage au sort, Jérôme Valcke, secrétaire général de la FIFA, annonce que ces équipes seront placées arbitrairement dans les groupes, alors que l'usage veut que seul le numéro un du groupe A soit réservé au pays hôte (ici le Canada), tandis que toutes les autres nations sont réparties par tirage au sort intégral.

Une conséquence de ce tirage au sort inhabituel est que le « groupe de la mort », soit le groupe D (États-Unis, Suède, Australie et Nigeria) contient trois équipes du top dix mondial, pour le plus haut total de points du classement FIFA, devant les groupes A et F. Autre conséquence : la Colombie fut initialement placée dans le groupe E avec le Brésil. Comme deux équipes d'une même confédération ne peuvent s'affronter au premier tour (hormis pour l'UEFA), les organisateurs remarquent peu après l'erreur et déplacent la Colombie dans le groupe F. Parler de « tirage au sort » serait grossier, puisqu'il a été truffé « d'adaptations » pour des « raisons géographiques et de localisation ». Cela a fait réagir la joueuse française Camille Abily qui s'est exprimée après le match France-Allemagne : « Ne me dites pas que c'était pour qu'il y ait du monde, il n'y avait personne à Moncton. À un moment, il faut qu'ils arrêtent de nous prendre pour des cons. » Saluons la joueuse lyonnaise qui s'était déjà battue pour les terrains en pelouse et qui a eu (à nouveau) le courage de rappeler la stricte vérité.

Quand on compare avec le soin apporté au tirage de la coupe du monde masculine, il est édifiant de voir la légèreté des organisateurs ! Jamais la FIFA n'aurait pu se permettre de tels écarts pour ce qui fait l'équité même d'une épreuve sportive (un tirage au sort). Que l'instance mondiale ait pu se permettre une telle désinvolture, sans que les associations concernées et les médias montent au créneau, est d'autant plus regrettable. Ces accommodations donnent à penser que, pour une partie d'entre eux, « ce n'est que la coupe du monde féminine »...

L'absence du président Sepp Blatter

Quelques jours avant la finale, Sepp Blatter a fait savoir qu'il n'y assisterait pas. Il a été présent lors de toutes les finales féminines et masculines depuis son élection en 1998. Si ce dernier est en position instable depuis certains scandales, nous restons persuadés que si cela avait été une finale «

hommes », le président de la FIFA aurait été « obligé » d'y être.

Un nouveau « genre » de développement

En mars et début juillet, deux symposiums ont été organisés. La FIFA pose les bases d'un développement qui intègre plus de femmes dans son instance.

Il est probable que la FIFA se place dans un contexte international dans lequel les femmes poussent peu à peu les portes des organisations grâce à leurs performances et compétences, y compris dans le sport et, bien sûr, dans le football. Ensuite, il ne faut pas oublier que la FIFA reste attentive aux enjeux marketing et financiers, à moyen et long terme. L'intérêt grandissant du public pour les compétitions féminines n'a pas échappé à l'instance mondiale.

Conclusion

Si la FIFA ouvre ses portes à plus de femmes, nous sommes obligés de poser les questions légitimes après ce constat sur la gestion en amont de la septième Coupe du Monde Féminine :

- Intégrer plus de femmes n'est pas une fin en soi. Le traitement de tout ce qui en découle doit faire preuve d'une réelle considération.
- Développer ce secteur avec équité est une obligation. Conserver les pratiques iniques relevées détruirait vite toute réalité.
- Ouvrir les portes du football international aux femmes trouve simplement du sens si, à l'intérieur de cette volonté, aucune dépréciation (voire discrimination) n'est constatée.
- Associer plus de femmes donne une certaine crédibilité de vrai « changement » à ceux/celles qui appellent des modifications de gouvernance de la FIFA.
- Coopter des femmes dans tous les secteurs est une nécessité. Les cantonner, voire les condamner à la « féminisation » du football serait une nouvelle contrainte et créerait un silo contre-indiqué pour une gouvernance enfin plus équilibrée à tous les niveaux.

L'entrée de nombreuses femmes à la FIFA - dans tous les secteurs - réussira seulement si elle est préparée, organisée avec conviction, loyauté, respect et équité.

Le chemin est encore long.

Article écrit pour <http://www.thinktankdifferent.com/fr/>

[Version pdf du document](#)